

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	26.04.2014	15:08		DDTE
	Annule et remplace			

<b>Auteur(s):</b> Groupe PopVertsSol	<b>Lié à:</b>
<b>Titre:</b> Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit de 16.800.000 francs pour l'entretien constructif des routes cantonales	ad 14.005
<b>Contenu:</b>	
Article premier Un crédit de 15.450.000 francs est accordé au Conseil d'Etat pour l'entretien constructif des routes cantonales.	
<b>Motivation (facultatif):</b>	
La majorité du Grand Conseil a décidé, dans sa grande sagesse, de réduire les dépenses de l'Etat de 8% d'ici 2016. Il s'agit dès lors de se montrer cohérent et responsable en appliquant, dans la mesure du possible, cette même logique aux crédits votés par le Grand Conseil, même s'ils sont particulièrement chers à cette même majorité.	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Daniel Ziegler	
<b>Autres signataires (nom, prénom)</b>	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**